

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse
<b>Herausgeber:</b>	La Croix-Rouge suisse
<b>Band:</b>	58 (1949)
<b>Heft:</b>	7
<b>Rubrik:</b>	Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## **Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse**

# **B I E N N E**

*11 et 12 juin 1949*

C'est donc dans quelques semaines, les 11 et 12 juin, que se réunira à Bienne le «Parlement» annuel de la Croix-Rouge suisse, cette Assemblée des délégués qui en est l'autorité suprême.

La section de Berne-Seeland, qui fêtera à cette occasion le cinquantième anniversaire de sa fondation, a mis au point un programme varié et intéressant, qui contribuera sans nul doute à faire de ces journées une belle réussite.

Le samedi 11 juin, au début de l'après-midi, les délégués et les invités auront l'occasion de monter à Macolin et d'y visiter l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport. Ils pourront se rendre compte ainsi des efforts qui sont accomplis par les autorités fédérales afin d'assurer à notre jeunesse une préparation physique aussi rationnelle que possible.

De retour à Bienne, les délégués seront reçus officiellement par les autorités municipales, puis ils visiteront les curiosités de la vieille ville.

Cette première journée se terminera par une soirée récréative dans les jardins de l'Hôtel Engelberg, à Douanne, au cours de laquelle les délégués auront l'occasion de prendre des contacts utiles en vue des travaux du lendemain.

L'Assemblée proprement dite débutera le dimanche matin. La partie essentielle de l'ordre du jour sera sans aucun doute la révision des statuts de la Croix-Rouge suisse. Les délégués auront également à examiner le rapport annuel et les comptes de 1948, ainsi que le budget de 1949. Ils éliront enfin le Président de la Croix-Rouge suisse, les membres de sa Direction et ceux de son Comité central pour la période de trois ans 1949—1952.

Nous souhaitons que nos membres et amis participent en grand nombre à ces deux journées et que l'Assemblée des délégués de 1949 mérite, comme par le passé, son nom de «Fête nationale de la Croix-Rouge».